



SBLV. USPF. USDCR.

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Unione svizzera delle donne contadine e rurali



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du 5 mars 2024

Rapport du Conseil fédéral sur le revenu agricole : des conclusions et des pistes d'amélioration insuffisantes

Le 1^{er} mars 2024, le Conseil fédéral a adopté un rapport sur le revenu agricole en réponse à un postulat adopté par le Parlement. Ce rapport pose des bases intéressantes et détaillées pour les discussions à mener sur le niveau du revenu agricole, dont la moyenne est établie à 17 francs de l'heure, et sur son amélioration. Cependant, les conclusions et les pistes d'amélioration évoquées ne sont pas aussi efficaces et ne vont pas aussi loin que ce qu'on aurait pu espérer compte tenu de la situation actuelle et des demandes très claires de la population paysanne. L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales signale cette problématique depuis plusieurs années et aurait attendu plus de courage de la part du Conseil fédéral.

Le 1^{er} mars 2024, le Conseil fédéral a publié un rapport en réponse au postulat 21.4585 Bulliard-Marbach « Revenu des familles paysannes ». C'est un thème important pour l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF. Depuis de nombreuses années, l'association s'est régulièrement positionnée sur cette question directement auprès de l'Office fédéral de l'agriculture et lors de la publication annuelle des revenus agricoles, notamment sur : la faiblesse du revenu, l'intégration du revenu des conjoints, la moyenne trop élevée servant de base à la comparaison et l'absence de volonté du Conseil fédéral de prendre des mesures en application de l'article 5 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAgr). L'USPF a régulièrement critiqué aussi la manière de communiquer sur ces chiffres. Cette critique reste valable en ce qui concerne le communiqué de presse du 1^{er} mars. Il fausse l'image véritable de la situation. D'une part, seul est cité le revenu par exploitation, sans préciser le nombre de travailleurs familiaux qu'il est censé rémunérer. D'autre part, la diminution du revenu agricole est mentionnée (1,3%), mais il aurait été plus transparent en regard de la situation actuelle de citer la baisse du revenu par unité de main-d'œuvre familiale qui est de 6,3% !

Le rapport fournit des données claires et complètes sur les éléments demandés dans le postulat. Il confirme la nécessité de maintenir ce monitoring, ainsi que la proposition de changer de valeur de référence pour la comparaison avec les autres secteurs professionnels, ce qui est salué par l'USPF. L'USPF n'approuve en revanche pas l'intégration du revenu des conjointes et des conjoints dans l'appréciation de la situation économique des exploitations agricoles suisses, ni son utilisation pour déterminer si le niveau de vie des familles paysannes est correct ou non. Ce genre de critère relève d'une évaluation sociale ou sociologique et non de celle sur l'efficacité et les résultats d'une politique agricole. Cette objection comme celles qui suivent ont été déposées dans le cadre du groupe d'accompagnement en vue de l'élaboration du rapport.

Enfin, le rapport est insuffisant quant aux pistes d'améliorations possibles et à ses conclusions. La piste la plus directe et la plus efficace pour un meilleur revenu est incontestablement celle d'une meilleure rémunération sur les marchés, thème hautement d'actualité. On aurait pu attendre du Conseil fédéral qu'il ait le courage et saisisse l'opportunité de formuler des recommandations et de tracer des lignes claires sur ce point. Cela aurait été aussi une première réponse à la pétition déposée récemment avec près de 70'000 signatures récoltées en quelques jours et un premier geste en vue de l'obligation qui lui est faite par l'alinéa 2 de l'article 5 LAgr.



SBLV. USP. USDCR.

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Unione svizzera delle donne contadine e rurali



Pour de plus amples informations :

Anne Challandes, présidente USP

challandes@landfrauen.ch ; Tél. 079 396 30 04

A propos :

Ensemble. Nous sommes le réseau des femmes de l'espace rural. Nous donnons une voix à plus de 50'000 paysannes et femmes rurales de tous les cantons et régions linguistiques.

Compétentes. Nous nous engageons en faveur d'une formation de la paysanne attractive, nous encourageons les femmes de l'espace rural et soutenons les compétences concernant le management du ménage et des tâches quotidiennes.

Engagées. Depuis 1932, nous nous engageons en faveur de la position professionnelle, économique et sociale des paysannes et des femmes de l'espace rural.

